

RECUEIL DE VOS FEEDBACKS

PARCE QUE LES 5 QUESTIONS DU PEAKON NE SUFFISENT PAS !



PEAKOFF

VOS FEEDBACKS EN OFF !



syndicat@pe-ovh.fr



Pourquoi faire vos remontées aux élus PE ?

- Vous avez élu 13 d'entre nous pour vous représenter, et nous sommes présents sur presque tous les sites de France.
- Nous avons chacun un engagement de confidentialité sur nos échanges.
- Nous pouvons élargir vos sujets en les remontant en Plénière CSE, si vous nous l'autorisez.
- Notre email n'est pas lié à OVH, et nous sommes les seuls à y avoir accès.
- Nous sommes soucieux du bien-être des salariés OVH (congs respiration, semaine de 4 jours....).

Sentez-vous libres de nous remonter tout type de sujet (idées, suggestions, questions, informations, envie de nous rejoindre..) !

ACTUALITÉS JUIN/ JUILLET 2025

NAO FY26

- Notre organisation syndicale a choisi de rester à la table des négociations afin de comprendre les propositions de la direction et de tenter d'influencer le montant final proposé.
- Malgré quatre réunions, l'accord final qui vous a été transmis le 4 juillet 2025 ne reprend aucune de nos revendications, parmi lesquelles :

une augmentation générale de 4,5 %,

l'instauration d'un plancher de 100€ brut par

salarié.

- Pire encore, le texte final inclut des mesures jamais discutées avec les organisations syndicales d'OVHcloud, ce qui remet en question la transparence et la qualité du dialogue social.
- Face à ce constat, Le Printemps Écologique a pris la décision de **ne pas signer** cet accord.

AG SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Comme tous les ans, nous avons eu la présentation des orientations stratégiques.

- Les 16 piliers fondamentaux de la stratégie à 5 ans n'ont pas bougés, mais n'ont pas été présentés car sont en "mouvement", nous avons demandé à ce qu'ils nous soient représentés prochainement.
- Les 4 nouveaux axes stratégiques pour FY26-27 ressemblent plus à des objectifs qu'à une réelle stratégie.
- Nous avons demandé la déclinaison de cette stratégie, à tous niveaux (social, organisationnelle, outils/moyens).
- Nous constatons une dissonance entre la réalité terrain remontée aux élus et l'aspect social indiqué dans la présentation de la direction « Placer l'humain au centre de nos préoccupations ».
- Nous vous invitons à consulter le PV de l'Assemblée Générale, qui sera disponible sur le site du CSE prochainement.

SOLLICITATION DE LA DIRECTION SUR VOTRE CV

- Vous avez peut-être reçu un mail de la direction vous demandant un scan de votre dernier diplôme.
- Vous avez peut être été sollicité par la direction pour prendre contact avec des anciens salariés, pour leur demander un scan de leur dernier diplôme.

Quelques informations à garder en tête :

- Pour la Cour de cassation c'est au moment de l'embauche que l'employeur doit vérifier que les salariés possèdent les diplômes requis. Aini si l'employeur ne s'est pas assuré dès l'embauche qu'un salarié possédait les diplômes nécessaires il ne peut pas le licencier ni obtenir la nullité de son contrat de travail au motif que le salarié n'a pas la qualification requise (9 juin 2017 n° 16-15.244 ; 26 mars 2025 n° 23-21.414).
- Par ailleurs, s'agissant d'anciens salariés qui ne sont plus dans l'entreprise ils n'ont aucune obligation de répondre à ces demandes qui émanent d'un employeur avec qui ils ne sont plus liés juridiquement, surtout s'ils ignorent pour quelles raisons leurs diplômes leurs sont demandés.

Si vous avez besoin de plus d'informations :
syndicat@pe-ovh.fr

ou notre partenaire Ekie : <https://cse.ovhcloud.com/com/page/1679>



Section PE OVH
Groupe WhatsApp



Scannez ce code QR avec la caméra de
WhatsApp pour rejoindre ce groupe.